



**Chaire Desjardins
en développement
des petites collectivités**

**Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue**

**Enquête sur le portrait et les opinions
des habitants de Lebel-sur-Quévillon**

Par
Augustin Ependa
et Ann Gervais



Éditeur :

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Chaire Desjardins en développement des petites collectivités
445, boulevard de l'Université
Case postale 700
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 5E4

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
Novembre 2009

ISBN 978-2-923064-49-9

Toute reproduction, totale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, est interdite à moins d'une autorisation expresse de l'auteur.

**Enquête sur le portrait et les opinions
des habitants de Lebel-sur-Quévillon**

Augustin Ependa

Ann Gervais

RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉSENTÉ À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DE LEBEL-SUR-QUÉVILLON

Chaire Desjardins en développement des petites collectivités
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Novembre 2009

TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux et figures.....	1
Introduction.....	3
1. Méthodologie	5
1.1. Plan de la recherche	5
1.2. Présentation des participants et la technique de collecte	6
1.3. Traitement et analyse des données	7
1.4. Considérations éthiques	8
2. Présentations et discussion des résultats.....	9
2.1. La fiche signalétique et la vie à Lebel-sur-Quévillon.....	9
2.2. Perceptions du milieu de vie	28
2.3. Besoins et priorités dans la municipalité	31
2.4. Projets, obstacles ou défis à relever pour un avenir meilleur.....	36
Conclusion	40
Les annexes.....	43

Liste des tableaux et figures

Tableau 1 : Distribution des personnes interrogées par groupe d'âge.....	10
Tableau 2 : Distribution des répondants selon la situation matrimoniale et le genre.....	11
Tableau 3 : Répartition des répondants selon le statut par rapport au logement et le lieu de naissance.....	11
Tableau 4 : Répartition des répondants nés hors Lebel-sur-Quévillon selon le sexe et l'ancienneté d'établissement	12
Tableau 5 : Proportion des autres membres de la famille habitant le même logement que le répondant	14
Tableau 6 : Niveau de scolarité des répondants et de leurs conjoint-e-s.....	16
Tableau 7 : Distribution des répondants selon le revenu familial annuel.....	17
Tableau 8 : Rangs des sources de revenu de la famille à Lebel-sur-Quévillon	19
Tableau 9 : Situation socioprofessionnelle des répondants par période.....	20
Tableau 10 : Type de travail occupé présentement par les répondants en emploi.....	21
Tableau 11 : Secteur d'activité de répondants et des autres membres de la famille	22
Tableau 12 : Secteur d'activité par groupe d'âge de répondants	23
Tableau 13. Lieu selon le type de travail occupé par les répondants ayant un emploi	23
Tableau 14 : Expérience d'emploi selon les personnes concernées dans la famille	26
Tableau 15 : Les trois premiers secteurs d'expertise des répondants.....	27
Tableau 16 : Autres champs de spécialisation ou formation reçue selon le sexe	27
Tableau 17: Niveau de croyance sur la possibilité de retrouver un emploi perdu et démarche entreprise pour y parvenir.....	29
Tableau 18 : Perceptions du milieu de vie et de ce qui s'y passe	30
Tableau 19. Priorité en termes d'orientation possible en matière d'emploi	33

Tableau 20 : Autres priorités de la population de Lebel-sur-Quévillon.....	34
Tableau 21 : Principales idées (projets) envisagées par les répondants	36
Tableau 22 : Importance des obstacles ou défis de la ville de Lebel-sur-Quévillon.....	37
Tableau 23 : Choix du secteur d'avenir pour Lebel-sur-Quévillon)	39
Figure 1 : Pyramide des âges de Lebel-sur-Quévillon, 2009.....	10
Figure 2 : La distribution bimodale du revenu à Lebel-sur-Quévillon.....	18
Figure 3 : Perception de l'avenir économique à Lebel-Sur Quévillon.....	28

Introduction

Lebel-sur-Quévillon est une petite ville de 2 735 habitants (2008) qui s'étend sur 44,74 km², elle est située à 88 km de Senneterre, à 155 km de Val-d'Or et à 263 km de Rouyn-Noranda. La ville fait partie du Comté d'Ungava dans la région touristique 10. Elle est localisée au nord du 49^e parallèle. Lebel-sur-Quévillon est une municipalité enclavée, entourée par le territoire de la Baie-James. Comme on peut lire sur le site Internet de la ville, son territoire possède un potentiel de ressources à exploiter tant dans le domaine forestier que minier, commercial et touristique. Depuis des années, sa principale activité économique était le secteur forestier avec la présence des compagnies Domtar Inc. et Abitibi Consolidated dans le secteur Comtois. Il faut cependant noter que depuis 1995, Lebel-sur-Quévillon essaie de diversifier son économie, notamment avec l'implantation de la mine Langlois qui vient de connaître aussi des difficultés. Le secteur minier est de plus en plus présent grâce à une prospection intense qui amène des découvertes de plus en plus prometteuses pour l'avenir de la municipalité en restructuration.

Tout le Québec est au courant que cette municipalité a été frappée de plein fouet depuis la crise qui touche le secteur forestier. Afin de situer les origines de cette crise, il faut se reporter au mois de novembre 2005, alors que la compagnie Domtar annonçait la fermeture temporaire de son usine de pâte de Lebel-sur-Quévillon, seul important employeur dans la municipalité, l'usine de pâte de la compagnie Domtar dénombrait à ce moment 425 employés. D'abord reportée à une date ultérieure, la fermeture de l'entreprise, a finalement fermé ses portes le 18 décembre 2008. Tant qu'à elle, la scierie (140 employés) avait finalement mis fin à ses opérations en 2006 mettant ainsi fin à l'espoir de relancer des activités rentables à Lebel-sur-Quévillon. Depuis ce temps, le Conseil municipal et la population essaient tant bien que mal de chercher des voies et moyens pour obtenir des aides gouvernementales afin de revitaliser cette communauté. Bien des promesses ne se sont pas encore concrétisées. Par conséquent une part

importante de la population a déménagé. La variation de la population entre 2001 et 2006 était de près de -15%. Une ville qui comptait près de 3 500 habitants n'en compte que 2735 présentement.

Les transformations comme celles qui s'opèrent dans la municipalité de Lebel-sur-Quévillon sont révélatrices et requièrent une connaissance suffisante des caractéristiques des personnes directement ou indirectement concernées, dont on devrait connaître les perceptions de la situation, les opinions et besoins spécifiques. Qu'à cela ne tienne, les informations disponibles actuellement, comme par exemple les données du recensement (Statistiques Canada, 2006) et le portrait qu'on peut avoir à partir de l'Institut de la statistique du Québec, s'avèrent insuffisantes pour dresser un portrait détaillé de la population de Lebel-sur-Quévillon, d'où la nécessité d'effectuer la présente étude. Les données ainsi obtenues permettront d'ajuster le projet de redynamisation en fonction des caractéristiques de la population et de mener des actions concrètes pouvant favoriser le développement socioculturel et socioéconomique de la communauté quévillonnaise. La Chaire Desjardins en développement des petites collectivités a, par l'entremise de ses chercheurs, accompagné la Société de développement économique de Lebel-sur-Quévillon dans sa démarche de revitalisation en lui fournissant l'expertise nécessaire pour dresser le portrait de la population et pour sonder la perception d'un échantillon des gens résidant sur place.

C'est dans ce contexte qu'il faut inscrire le présent rapport d'enquête. Le rapport aura deux parties principales : l'une présente la méthodologie de la recherche et l'autre partie met l'accent sur les données empiriques. À noter que nous n'entrerons pas beaucoup dans les détails méthodologiques pour mieux centrer le rapport sur les résultats en quatre points : les caractéristiques sociodémographiques des répondants, leur perception de la municipalité, les priorités et les obstacles ainsi que les projets. Les intentions des gens face à l'avenir seront également présentées ainsi que leurs besoins particuliers. En focalisant l'attention sur ces points, la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités estime qu'ils vont permettre aux décideurs d'aider cette municipalité

adéquatement en favorisant l'implication de tous dans le processus de développement local qui y sera engagé.

1. Méthodologie

La partie méthodologique comporte quatre sous-points, à savoir le plan de recherche, la présentation des participants à l'enquête et la technique de collecte (démarche et outil), le traitement et l'analyse des données. Enfin, nous ferons aussi allusion aux considérations éthiques dont les documents se trouvent en appendice.

1.1. Plan de la recherche

Afin de dresser le portrait de la population de Lebel-sur-Quévillon dans le cadre spécifique du projet de revitalisation, un sondage a été réalisé auprès d'un échantillon de la population adulte vivant dans la municipalité. Sachant que plusieurs membres de la communauté ont déjà répondu à plusieurs sondages d'opinion, ils sont - avec raison - de plus en plus réticents à participer aux enquêtes, qui du reste, n'ont pas changé leur situation socio-économique déjà difficile; nous avons choisi d'interroger toute la population dans l'espoir d'obtenir un taux de réponse statistiquement satisfaisant. Nous avons alors impliqué des personnes-ressources locales dans la démarche. L'enquête se voulait à la fois générale, en ce sens où elle vise à faire émerger les caractéristiques de la population et leurs représentations sociales du milieu de vie, et spécifique, dans la mesure où elle s'intéresse aux besoins, intentions et préoccupations des résidents face au présent, à l'économie locale et au projet d'avenir.

1.2. Présentation des participants et la technique de collecte

Seulement des répondants adultes ont participé à l'enquête. 436 personnes ont répondu au questionnaire dans le délai imparti. Cela équivaut à une marge d'erreur de près de 4.3%, 19 fois sur 20.

Pour réaliser cette enquête, la technique de sondage par questionnaire (juin 2009) a été mise à contribution. Dans la démarche, à prime à bord, le choix des questions s'est effectué conjointement avec la SDELSQ afin de tenir compte des cinq éléments qui l'intéressent en tant qu'organisme de soutien à la population, entre autres, le statut socioprofessionnel des répondants, leur perception de la ville, leur sentiment d'appartenance envers la municipalité, leur conception de la qualité de vie ainsi que leur niveau d'implication socioéconomique. Outre ces questions plus générales, le sondage visait également à connaître les priorités, les défis et les obstacles au développement local ainsi que les intentions face à l'avenir. Dans l'ensemble, le questionnaire était presque exclusivement constitué de 31 questions fermées et d'une seule question ouverte. Ces questions étaient regroupées en trois sections, à savoir : la fiche signalétique, l'expérience socioprofessionnelle et expertise locale ainsi que les besoins et perceptions de la population de Lebel-sur-Quévillon (Cf. annexe 1).

Soulignons qu'avant d'entreprendre la collecte proprement dite, les deux enquêtrices engagées par la SDELSQ ont suivi une formation sur l'éthique, la technique de sondage, la façon d'aborder et de rappeler les participants qui les connaissent déjà, car tous habitent la même ville. Elles ont aussi été formées à la construction d'une base des données (SPSS) grâce à la contribution du service informatique de l'UQAT. Avant la distribution du questionnaire, un test concluant a été effectué puis deux précautions ont été prises :

- 1) Quelques jours auparavant les résidents de Lebel-sur-Quévillon ont préalablement reçu une lettre des responsables locaux les informant qu'ils seront sollicités pour le sondage.
- 2) Les deux agentes de recherche ont envoyé le formulaire de consentement éclairé, présenté et signé par les deux parties (enquêté et enquêteur).

La collecte de données s'est alors enclenchée, et ce, en deux temps. D'abord, les agentes de recherche ont distribué le questionnaire à tous les résidents. En ce qui concerne le retour du questionnaire, les enquêtrices ont pris le soin d'insérer dans l'enveloppe contenant le questionnaire une note précisant la date de tombée et l'adresse de retour soit le bureau de la SDELSQ dont l'emplacement est connu de tous. Pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer ou à écrire, les enquêtrices ont fait une auto-administration du questionnaire à leur domicile.

1.3. Traitement et analyse des données

Les données recueillies lors de l'enquête ont été traitées à l'aide du logiciel SPSS et ce, en deux temps et parallèlement. Dans un premier temps, la construction d'une base des données et son nettoyage ont permis de faire une analyse abrégée qui a abouti à la production d'un rapport préliminaire (fin septembre 2009) dans lequel l'analyse consistait à mettre en évidence les caractéristiques sociodémographiques des participants et les faits saillants de l'enquête, principalement à l'aide de tableaux de fréquence et graphiques. Dans un deuxième temps, une analyse statistique approfondie qui donne lieu au présent rapport (fin novembre 2009). Ce rapport est déposé à la *Société de développement économique de Lebel-sur-Quévillon* pour avis et réception puis sur le site Internet de la *Chaire Desjardins en développement des petites communautés* de l'UQAT.

1.4. Considérations éthiques

Plusieurs précautions ont été prises tout au long de l'enquête afin d'assurer le respect de l'éthique de la recherche. Les principales mesures prévues concernent l'obtention des consentements éclairés, le respect et la liberté des participants à répondre en totalité, en partie ou à ne pas répondre au questionnaire envoyé, les engagements à la confidentialité des renseignements et à l'anonymat ainsi que le mode sécuritaire d'entreposage des questionnaires

Au moment d'obtenir le consentement, les enquêtrices ont remis à tous les participants un formulaire de consentement décrivant entre autres les objectifs de l'étude, le déroulement prévu ainsi que les engagements de la Chaire Desjardins et de la SDELSQ relativement aux normes d'éthique (Cf. annexe 2). Le contenu du formulaire de consentement a également été explicité à chacun des sujets enquêtés qui le souhaitait, selon le lieu de rendez-vous choisi par la personne concernée. La participation à cette enquête n'engendrait aucun risque. Par contre, elle comporte un avantage, le fait de contribuer à l'élaboration du portrait de la population de sa ville et à l'amélioration du projet de revitalisation mis en marche par la SDELSQ et le conseil municipal. Il s'est agi d'une participation volontaire et non rémunérée.

2. Présentations et discussion des résultats

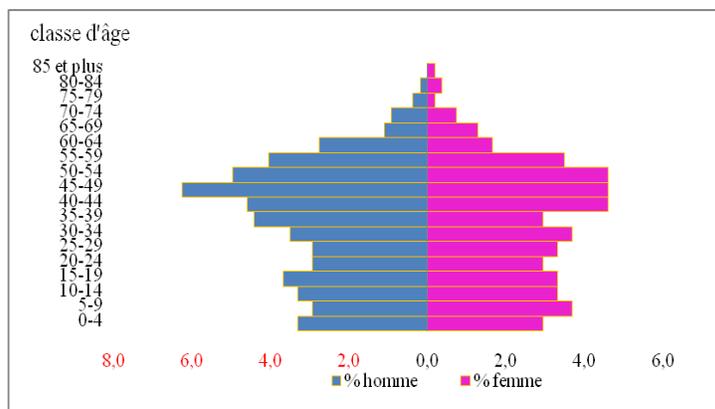
Dans la présentation des résultats, six aspects seront abordés, à savoir la fiche signalétique des répondants, les perceptions de la vie à Lebel-sur-Quévillon à court, moyen et long terme ; les défis et obstacles au développement local, les priorités du milieu ; les actes de citoyenneté responsable en lien avec la façon de s'informer et le sentiment d'appartenance. Enfin, les perceptions à l'égard de l'avenir de la municipalité.

2.1. La fiche signalétique et la vie à Lebel-sur-Quévillon

La fiche signalétique est faite pour donner la description de répondants. En d'autres termes, on parlera globalement des données sociodémographiques sur les personnes qui ont participé à l'enquête.

Comme il a été dit dans la partie sur la méthodologie, la taille de l'échantillon interrogé est de 436 personnes ($n = 426$). Parmi elles, 60,1% étaient de sexe masculin et 39,9% de sexe féminin. En matière d'âge, les personnes interrogées ont un âge moyen de 48,3 ans. Celui de leurs conjoint-e-s est à 47 ans (écart-type = 12 ans). Quant l'âge médian, il est de 50 ans. Cela (la médiane) veut dire qu'une moitié des enquêtés a moins de 50 ans et l'autre moitié en a plus que 50.

Figure 1 : Pyramide des âges de Lebel-sur-Quévillon, 2009



Il est à noter que la distribution d'échantillonnage ne s'écarte pas beaucoup de celle de la population active (15-64 ans), comme le montre la pyramide des âges ci-contre. Il s'agit donc d'un groupe de personnes moins jeunes, mais qu'on peut

placer dans la catégorie de la population active. D'ailleurs, le tableau 1 indique mieux cette situation puisque le groupe d'âge 45-64 compte, à lui seul, plus de la moitié des effectifs de répondants.

Tableau 1 : Distribution des personnes interrogées par groupe d'âge

Groupe d'âge	%
Moins de 25 ans	1,9
25-34 ans	14,9
35-44 ans	20,0
45-54 ans	31,3
55-64 ans	25,3
65 ans et plus	6,5
Total	100,0

Âge moyen = 48,3 ans et âge médian = 50 ans

Au plan matrimonial, 76,9% de personnes interrogées sont mariées ou conjointes de fait, 11,3% sont célibataires et les autres sont divorcées ou séparées (6,5%) ou encore elles sont en situation de veuvage (5,3%).

Tableau 2 : Distribution des répondants selon la situation matrimoniale et le genre (%)

Situation matrimoniale	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Célibataire	10,7	12,1	11,3
Marié-e ou conjoint-e de fait	81,2	70,5	76,9
Divorcé-e ou séparé-e	6,1	6,9	6,5
Veuvage	1,9	10,4	5,3
Total	100,0	100,0	100,0

En lien avec la notion d'appartenance, trois questions ont été posées aux participants : une sur la provenance (lieu de naissance) et deux autres sur le statut par rapport au logement (propriétaire ou locataire) puis sur le nombre d'années fait dans la communauté (ancienneté).

Tableau 3 : Répartition des répondants selon le statut par rapport au logement et le lieu de naissance (%)

Statut par rapport à son logement	Lieu de naissance		Total
	à LSQ	hors LSQ	
Propriétaire	86,3	88,8	88,5
Locataire	13,7	10,2	10,6
Autre situation	0,0	1,0	0,9
Total	100,0	100,0	100,0

En ce qui concerne la provenance des répondants, 88,2% des participants sont nés à l'extérieur de Lebel-sur-Quévillon. En croisant la variable lieu de naissance avec le statut

par rapport au logement, on constate qu'en chiffres absolus, les propriétaires nés à l'extérieur de cette ville (340) sont huit fois plus nombreux que les propriétaires nés sur place (44). Comme les participants nés localement sont aussi minoritaires dans l'échantillon (près de huit fois moins); il s'avère que proportionnellement, en matière de statut par rapport au logement, il n'y a pas une différence significative entre les personnes qui ne sont pas nées localement et celles qui y sont nées en mat.

À propos de l'ancienneté, nous avons voulu savoir s'il y a une différence entre les personnes nées localement et celles qui sont venues de l'extérieur puis entre les hommes et les femmes.

Tableau 4 : Répartition des répondants nés hors Lebel-sur-Quévillon selon le sexe et l'ancienneté d'établissement (%)

Ancienneté	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Moins de 5 ans	9,1	10,9	9,8
5-9 ans	3,9	7,5	5,3
10-14 ans	6,5	9,5	7,7
15-19 ans	5,2	8,8	6,6
20 ans et plus	75,2	63,3	70,6
Total	100,0	100,0	100,0

Il ressort des données que près de 70,6% des répondants se trouvent dans cette municipalité depuis plus de 20 ans. Moins de 10% s'y trouvent depuis moins de cinq ans. Cependant, ni le lieu de naissance, ni le sexe ne sont des facteurs discriminants chez les répondants (Khi-deux, non significatif). Surtout chez ceux qui sont nés sur place, car tous y

vivent depuis plus de 20 ans. Quant aux personnes nées à l'extérieur de Lebel-sur-Quévillon, il y a une légère différence entre les deux sexes.

Selon le sexe, on peut dire que proportionnellement, les femmes nées à l'extérieur de cette municipalité sont un peu plus nombreuses à s'y établir plus récemment que les hommes nés à l'extérieur. Peut-être, qu'elles sont venues suivre leurs conjoints. On compte 18,4% des femmes contre 13,0% chez les hommes quévillonnais depuis moins de 10 ans. Tandis que respectivement 80,4% d'hommes et 72,1% des femmes se sont installées à Lebel-sur-Quévillon il y a de cela 15 ans au moins¹.

Quand on analyse l'information contenue dans les trois tableaux ci-dessus, notamment dans le tableau sur le logement; deux commentaires se dégagent :

En premier lieu, le fait que la plupart des personnes nées ailleurs soient davantage des propriétaires que de locataires n'étonnerait pas, puisqu'il s'agit avant tout des personnes qui sont venues et s'y trouvent pour travailler dans le secteur de la pâte à papier. D'ailleurs la ville est née en 1966 grâce à cette industrie. Donc, elles s'y sont installées quasi définitivement en achetant ou en bâtissant une demeure familiale. Cela témoigne d'un certain sentiment d'appartenance de leur part.

En deuxième lieu, quand on sait que la situation économique (offre locale d'emploi) dans cette municipalité est très difficile, il y a lieu de penser qu'en étant propriétaires, les personnes voulant, se trouver un emploi ou s'installer ailleurs, se trouvent confronter à un dilemme déchirant : essayer de vendre à perte des propriétés dont la valeur a drastiquement baissée, car il y a de moins en moins de preneurs ou quitter quand même le

¹ Les % sont des sommes de deux premières lignes ou de deux dernières lignes du tableau 4

lieu en gardant la propriété à Lebel-sur-Quévillon. Ce qui suppose qu'on doit continuer à y payer les taxes foncière et scolaire tout en payant un autre loyer à l'extérieur c'est-à-dire là où on a l'espoir de trouver un autre emploi. Entre temps, la famille est sans un revenu décent et est déchirée à cause des déplacements et des absences de l'un des membres. Les conséquences de cette situation sont parfois imperceptibles, mais nous pensons que ce n'est pas facile de vivre à ce rythme. Les nombreuses tentatives de divorce (145 sur moins de 1 000 couples, 2008), le sentiment d'impuissance menant au suicide et le taux de masculinité anormalement élevé (114) entre 20-64 ans sont des indices d'une instabilité sociale et du marché matrimonial.

Toujours au sujet du logement, une autre question a été posée aux participants pour connaître la composition du ménage.

Tableau 5 : Proportion des autres membres de la famille habitant le même logement que le répondant (%)

Nombre d'adulte restant dans la famille	Nombre d'enfant			Total
	Pas d'enfant	1- 2 enfants	3 enfants et plus	
Pas d'autres adultes	16,4	5,0	0,0	12,5
1 ou 2 adultes	73,7	86,7	92,9	78,2
3 adultes ou plus	9,9	8,3	7,1	9,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Khi-deux = 12,9**²

L'analyse des données révèle un lien significatif, entre le fait d'habiter avec d'autres adultes et le fait d'avoir d'enfants. En fait, on voit clairement -à la ligne 2- que peu

² * seuil de signification à 5%, ** : à 1% et *** : à 0%

importe le nombre d'enfants les gens vivent surtout avec au moins un autre adulte qui n'est pas nécessairement le ou la conjoint-e. Hormis ce fait, ce sont seulement 45 répondants qui vivent seuls c'est-à-dire sans un autre adulte ni enfant à la maison. Même si ce nombre avoisine celui des célibataires dans l'échantillon (42), ce ne sont pas eux qui forment nécessairement le lot des personnes vivant seules à Lebel-sur-Quévillon. Toute chose restant égale par ailleurs, on peut conclure qu'à Lebel-sur-Quévillon, la proportion des personnes vivant seule ou en isolement social est faible ($44/436 \approx 10\%$). Tandis que les personnes prenant en charge d'autres membres de famille ou d'autres individus sont proportionnellement nombreuses. Alors deux scénarios possibles :

Premièrement, on peut présumer que le rapport de dépendance économique (la proportion de personnes prises en charge par la personne active) est élevé. Par voie de conséquence, si une personne active vivant à Lebel-sur-Quévillon perd son emploi, il se peut qu'elle ne vive pas le soubresaut toute seule. En dommage collatéral, cette perte d'emploi toucherait aussi les autres adultes et ou enfants qui habitent avec la personne touchée.

Deuxièmement, le fait que la grande partie des répondants n'occupent pas seuls leurs logements est intéressant, dans la mesure où cela donne un aperçu de l'ampleur du phénomène de double isolement -personne vivant seule et habitant une communauté éloignée- mis en évidence dans les études sur la défavorisation sociale (Townsend, 1987; Pampalon et Raymond, 2000; Ependa, 2004 et al.). En fait, contrairement à l'idée répandue, les données ci-avant prouvent que s'il y a isolement à Lebel-sur-Quévillon, il est plus géographique que socio-familial. C'est donc un atout de plus, en termes de résilience sociale- pour les gens de cette municipalité nordique éloignée des grands centres.

En ce qui concerne le niveau de scolarité, le tableau qui suit indique que l'échantillon peut être divisé en quatre sous-groupes. Près du quart des répondants n'ont pas pu

compléter leurs études secondaires tandis que 40% ont complété le secondaire 5, et 21% ont fait des études collégiales avec diplôme général ou technique. Enfin, les 15% restant ont fait des études universitaires avec un certificat ou un diplôme.

Tableau 6 : Niveau de scolarité des répondants et de leurs conjoint-e-s (%)

Niveau de scolarité	Répondants	Conjoints
Primaire	5,3	5,7
Secondaire non complété	18,3	24,6
Secondaire complété	15,3	19,2
Diplôme d'études professionnelles	25,0	22,1
Attestation d'études collégiales	5,6	4,0
CÉGEP non complété	3,0	2,3
CÉGEP général complété	1,6	2,9
CÉGEP technique complété	10,9	6,9
Universitaire non complété (certificat ou attestation)	6,9	4,3
Universitaire complété (bac ou plus)	8,1	8,0
Total	100,0	100,0

Pour ce qui est des conjoints, la répartition est quasiment la même, exception faite des personnes qui n'ont pas complété le secondaire; elles représentent 30% des conjoints des répondants.

Sachant qu'il a été démontré dans plusieurs études que le revenu était corrélé à la scolarité, nous avons voulu examiner la situation à Lebel-sur-Quévillon à ce sujet.

L'analyse des données montre deux faits à la fois singuliers, mais relativement compréhensibles par rapport aux idées reçues-la précarité quasi généralisée dans les communautés mono-industrielles, rurales et surtout éloignées comme celle à l'étude-.

Tout d'abord, on a la nette impression que les gens ne sont pas aussi pauvres qu'on le penserait, parce qu'à peine 1,9% des répondants sont sans revenu familial. On s'attendait à une proportion plus élevée que cela, car dans l'imaginaire collectif, on pense que la ville de Lebel-sur-Quévillon est sous respirateur artificiel. Chose que les informations recueillies sur le terrain semblent contredire.

Tableau 7 : Distribution des répondants selon le revenu familial annuel

Tranche de revenu (\$)	%
Sans revenu	1,9
Moins de 15000	5,8
15 000 à 29 999	19,0
30 000 à 44 999	22,2
45 000 à 54 999	10,8
55 000 à 64 999	8,7
65 000 à 74 999	10,4
75 000 et plus	21,2
Total	100,0

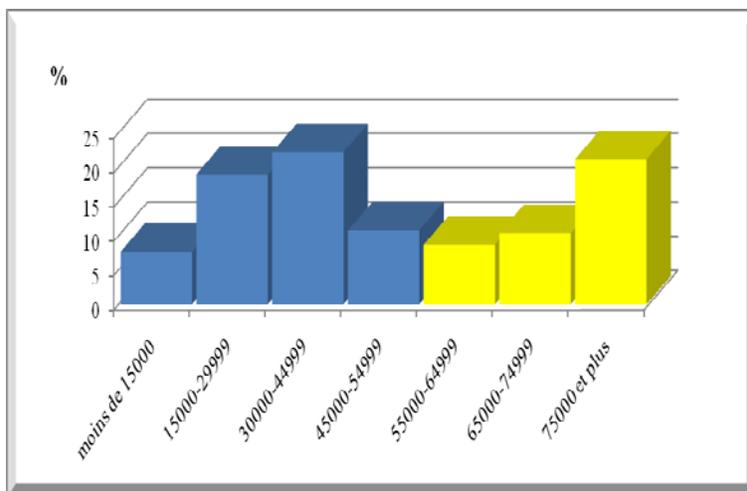
Revenu familial moyen=53 828\$ par an

Ensuite, comparativement à la situation québécoise en général, où en 2007, 18,9 % des unités familiales touchaient un revenu inférieur à 20 000 \$ et 55,6 %, un revenu égal ou supérieur à 40 000 \$ (Institut la statistique du Québec, 2009). À Lebel-sur-Quévillon, plus de deux-tiers (65,9%) des familles de répondants, soit 10,0% de plus que la moyenne

québécoise, ont gagné plus de 40 000 \$ par année. Dans l'autre tiers qui gagne moins que ce montant, c'est seulement 14,1% qui ont un revenu familial inférieur à 20 000\$, soit 5,0% de moins que la moyenne québécoise se situant dans la fourchette des familles à faible revenu, donc susceptible de compter sur l'aide gouvernementale. Si on filtre encore ce découpage, on voit bien que 40,3% des personnes qui ont participé à cette enquête ont annuellement un revenu familial supérieur ou égal à 55 000\$. De même, respectivement un tiers (31,6%) et un cinquième (21,2%) des familles participantes gagnent plus 65 000\$ et plus de 75 000\$ annuellement.

En regardant autrement les données du tableau qui précède, il sied de constater que la distribution du revenu familial annuel est bimodale.

Figure 2 : La distribution bimodale du revenu à Lebel-sur-Quévillon



Si l'échantillon qui a répondu au questionnaire est représentatif de la population de Lebel-sur-Quévillon, il est singulier de constater que dans une municipalité éloignée qui, dans les cinq dernières années, a connu des fermetures d'usine et des

pertes d'emploi, le tiers de sa population se trouve dans la classe supérieure de revenu familial au Québec. En même temps, en matière de revenu, il y a comme deux communautés dans une à Lebel-sur-Quévillon : les riches et les moins riches que la tranche médiane (55 000-64 000 \$) sépare en deux. Notre équipe ne s'attendait pas à un tel résultat.

Devant ce constat, nous estimons qu'il est hautement probable que face à la crise d'emploi qui frappe leur milieu, les hommes et femmes de Lebel-sur-Quévillon se sont vite pris en main. Ils se sont trouvés d'autres sources de revenu, en l'occurrence, un autre emploi, ailleurs après la fermeture de la forestière Domtar et de la mine qui y a éphémèrement ouvert ses portes. D'après les études sur le capital social, on est ici devant un cas d'une communauté qui n'a pas sombré dans le désespoir car ayant un niveau d'*empowerment* élevé (c'est-à-dire le sentiment de compétence personnelle, de prise de conscience et de motivation), les gens sont passés à l'action pour survivre et maintenir vivant leur territoire. C'est une population très débrouillarde, qui s'est vite recyclée et adaptée à une situation économique difficile. Dans cette optique, vient alors la question de savoir quelles sont les sources de revenu familial pour ces gens?

Tableau 8 : Rangs³ des sources de revenu de la famille à Lebel-sur-Quévillon (%)

Source de revenu	Principale	Deuxième	Troisième
Emploi du ou de la répondant-e	35,5	2,6	6,3
Emploi de deux conjoints	34,5	17,9	25,0
Emploi du ou de la conjoint-e	7,2	5,1	6,3
Assurance chômage	2,5	51,3	18,8
Aide sociale ou autre soutien gouvernemental	2,2	1,3	25,0
Travail autonome	1,7	7,7	18,8
Rentes de retraite	15,1	1,3	6,3
Autre	1,2	11,5	25,0
Total	100,0	100,0	100,0

³ Tous les répondants ont donné leur principale source de revenu, mais seulement 78 puis 16 personnes ont indiqué avoir une deuxième et une troisième source de revenu familial. Donc il faut interpréter avec précaution les proportions de deux dernières colonnes du tableau. Nous nous limitons à leur présentation.

À la question ci-dessus, les données du tableau 8 sont claires, si l'on tient compte du travail autonome, près de huit participants sur dix, exactement 78,9%, ont le travail de l'un ou des deux conjoints comme principale source de revenu familial. Hormis la rente de retraite qui est une source indispensable de revenu pour 15,1% des familles (personnes âgées), celles dont l'aide publique (assurance chômage et aide sociale) est la principale source de revenu ne représentent que 4,7% c'est-à-dire près de 20 personnes sur les 436 interrogées. À l'échelle de la municipalité, il y aurait approximativement 68 personnes ou familles qui dépendent de l'assurance chômage et 60 sur l'aide sociale.

Pour compléter la description des atouts de la population, il a été demandé de se prononcer sur plusieurs autres sujets notamment celui de la situation socioprofessionnelle, notamment en matière d'expérience, de la situation d'emploi actuelle et surtout du domaine d'expertise pour savoir s'il y a des gens avec des compétences à mettre en valeur dans des projets futurs.

Tableau 9 : Situation socioprofessionnelle des répondants par période (%)

Situation socioprofessionnelle	moins d'une année	1 à 2 ans	3 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
En emploi	8,4	9,5	5,2	30,3	53,4
Travailleur autonome	0,0	0,6	0,6	2,2	3,4
Au chômage sans chercher du travail	0,9	0,0	0,5	0,0	1,4
Au chômage et en recherche d'emploi	6,9	0,6	2,6	0,0	10,1
Mise à pied temporaire	3,2	1,4	2,9	0,0	7,5
Retraité-e	1,2	2,0	2,9	11,2	17,3
Absence temporaire	0,6	0,6	0,3	0,0	1,5
En congé	0,9	0,3	0,3	0,0	1,5
Dans l'incapacité à travailler ou ne sait pas	0,9	0,6	1,8	0,6	3,9
Total	23,0	15,6	17,1	44,3	100,0

Comme c'était le cas avec le revenu familial moyen, les informations sur la situation socioprofessionnelle sont intéressantes, dans la mesure où, toutes les périodes confondues, la majorité des participants (57%) était en emploi ou travaillait à leur compte. Parmi ceux-ci, 30% ont un emploi depuis plus de cinq ans. Moins de deux personnes sur 20 sont à la retraite et reçoivent la rente dont elles ont droit. Ici l'intérêt vient du fait qu'avec la fermeture de l'usine de pâte Domtar en novembre 2005, de la scierie dans la même année et celle de la mine Langlois en 2008, on est porté à penser comme Sophie Cousineau que Lebel-sur-Quévillon est grevée par le chômage (Cousineau, La Presse, 27 mars 2008), la population serait majoritairement à la recherche d'emploi, car récemment mise à pied mais, la proportion des chômeurs et celle des personnes mises à pied, à la suite de la crise forestière, ne représentent que 10% et 7,5% respectivement.

En lien avec la situation socioprofessionnelle décrite ci-dessus, nous avons cherché à savoir si ces emplois sont précaires ou non (type d'emploi), les secteurs dans lesquels les gens œuvrent, la durée de leur expérience professionnelle et les différents champs de spécialisation ou d'expertise.

Tableau 10 : Type de travail occupé présentement par les répondants en emploi (%)

Type travail	%
Temps plein	59,3
Temps partiel	20,7
Sur liste de rappel	6,4
Travail contractuel	5,0
Travail saisonnier	6,1
Ne sait pas	2,5
Total	100,0

On peut voir dans le tableau ci-dessus que six travailleurs sur dix le sont à temps complet. La question est de savoir si ce ne sont pas des emplois précaires. Si la distribution d'échantillonnage se rapproche de celle de la population, alors on dirait que dans cette municipalité, les personnes sans emploi et celles qui en ont de plus précaire (sur liste de rappel ou saisonnier, etc.), ne sont pas majoritaires. Elles seraient en nombre égal que les retraités, soit plus ou moins 17,5 %. Quoi penser ? Est-ce que les victimes de la crise forestière se sont recyclées en mineurs ou se sont trouvé d'autres activités rémunérées quelque part? Au moins qu'elles n'aient tout simplement quitté la ville.

Tableau 11 : Secteur d'activité de répondants et des autres membres de la famille (%)

Secteurs d'activité selon la personne concernée	Répondant-e	Conjoint-e	Un des enfants	Une personne de la parenté ou ami (e)	Une autre personne (non citée ici)	Moyenne
Forêt	25,1	14,2	11,1	38,3	36,0	24,9
Mines	2,3	4,4	2,8	7,4	14,0	6,2
Affaires	7,6	9,8	11,1	11,1	8,0	9,5
Service public	18,8	30,7	27,8	9,9	14,0	20,3
Communautaire	1,3	3,8	2,8	1,2	10,0	3,8
Autres	10,2	13,0	22,2	3,7	6,0	11,0
Polyvalence	34,7	24,1	22,2	28,4	12,0	24,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Ici il faut regarder surtout le pourcentage moyen (dernière colonne) en complétant l'aperçu par les deux autres tableaux qui suivent.

Tableau 12 : Secteur d'activité par groupe d'âge de répondants(%)

Secteur d'emploi par groupe d'âge	moins de 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Total
Forêt	0,0	13,3	20,7	28,1	37,5	10,0	25,1
Mines	0,0	3,3	1,2	2,3	1,0	10,0	2,3
Affaires	12,5	5,0	8,5	7,8	8,3	5,0	7,6
Service public	25,0	31,7	18,3	18,0	14,6	5,0	18,8
Communautaire	0,0	0,0	2,4	0,8	1,0	5,0	1,3
Autres	25,0	10,0	4,9	11,7	9,4	20,0	10,2
Polyvalence	37,5	36,7	43,9	31,3	28,1	45,0	34,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Khi-deux=45,2*

Tableau 13. Lieu selon le type de travail occupé par les répondants ayant un emploi (%)

Lieu de travail actuel et type d'emploi occupé	Temps plein	Temps partiel	Sur liste de rappel	Travail contractuel	Travail saisonnier	Ne sait pas	Total
À Lebel-sur-Quévillon	71,5	81,0	47,1	42,9	43,8	14,3	67,5
À moins d'une heure de route de LSQ	8,5	8,6	17,6	7,1	0,0	0,0	8,3
À plus d'une heure de route de LSQ	18,8	10,3	29,4	35,7	56,3	0,0	20,2
Hors du Québec	1,2	0,0	0,0	14,3	0,0	0,0	1,4
Ne sait pas	0,0	0,0	5,9	0,0	0,0	85,7	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Khi-deux=245,6***

Les résultats contenus dans les trois tableaux qui précèdent, nous révèlent quatre constatations, à savoir :

Premièrement, en tenant compte des répondants et tous les autres membres de leurs familles; la forêt est le secteur d'emploi où l'on retrouve le plus grand nombre de travailleurs avec 25,1% en moyenne, suivi des personnes polyvalentes (ayant plus d'une expertise) qui représentent 24,3% moyennement et des services publics qui comptent pour 20,3% (tableau 11).

Deuxièmement, si on décortique la répartition par groupe d'âge et par sexe, on constate que parmi les 34,8% des répondants qui se sont déclarés être polyvalents, les hommes le sont, proportionnellement, deux fois plus comparativement aux femmes qui, elles, sont quatre fois plus nombreuses dans les services publics. Notons également que les hommes sont 10 fois plus présents dans le secteur forestier que les femmes tout en étant trois fois moins nombreux dans les affaires et le secteur communautaire.

Troisièmement, en termes d'âge, on compte autant des personnes polyvalentes (près de 30%) chez les moins 35 ans que chez les 45-64 ans. Il y en a un peu plus ($\pm 40\%$) chez les 35-44 ans et chez les 65 ans et plus. De même, les jeunes de moins de 35 ans travaillent principalement dans les services publics.

Quatrièmement, le tableau 13 met en évidence le fait que près de sept personnes sur dix travaillent localement, et que plus de trois quarts (75,8%)⁴ ont un emploi à moins d'une heure de route de Lebel-sur-Quévillon (un rayon de 100 km approximativement). Et fait encore intéressant, peu importe le lieu de travail, les chiffres absolus indiquent que ces emplois sont plus à temps plein qu'à temps partiel, contractuels et/ou saisonniers.

⁴ Total de personnes travaillant localement plus celles qui travaillent à moins d'une heure de route

L'une des conclusions qu'on peut tirer de ces résultats est qu'on s'attendait à ce que le secteur forestier, souvent l'apanage des hommes, soit au premier rang et que les personnes polyvalentes soient moins nombreuses, car Lebel-sur-Quévillon est avant tout connue comme une municipalité bâtie et organisée autour de l'exploitation de la matière ligneuse, une spécialisation territoriale qui limiterait le potentiel de la diversification économique, dit-on. Mais, il s'avère que les personnes polyvalentes sont aussi nombreuses.

À part cela, les secteurs minier et communautaire ne représentent que 6,2% et 3,8% de débouché en moyenne. Or des études sur la dévitalisation rurale (Jean et Ependa, 2002) ont tendance à démontrer que le ratio du secteur associatif ou communautaire par habitant est plus souvent élevé dans les communautés en difficulté pour pallier au manque de certains services sociaux plus en demande dans ce type de territoire. Qu'à cela ne tienne, il est intéressant de savoir que bien des quévillonnais sont multi-compétents et que la plupart travaillent encore aux environs de la municipalité.

Évidemment, dans le cas où cette situation correspondrait à ce qu'on a dans l'ensemble de la population, on peut espérer qu'à Lebel-sur-Quévillon, il y a quand même un bon bassin de main-d'œuvre, attaché à son territoire et qui est capable de faire plusieurs métiers à la fois, de s'adapter plus vite à un autre travail, de passer du travailleur forestier au mineur, du mineur au préposé, etc. C'est donc des compétences transversales à mettre à profit dans un plan de redynamisation socio-économique locale.

En ce qui a trait à la longueur de l'expérience de travail, nous avons fait quatre catégories : les personnes ayant une courte expérience de travail (moins de 2 ans), celles qui en ont d'une durée moyenne (2 à 5 ans), d'une longue durée (6 à 10 ans d'expérience) et celles qui ont une très longue expérience (plus de 10 ans).

Tableau 14 : Expérience d'emploi selon les personnes concernées dans la famille (%)

Niveau d'expérience selon la personne concernée	Répondant-e	Conjoint-e	Un des enfants	Une personne de la parenté ou ami (e)	Une autre personne (non citée ici)	Moyenne
Courte	3,4	5,1	39,7	8,3	9,1	13,1
Moyenne	7,6	13,4	25	8,3	11,4	13,2
longue	18,6	18,2	30,9	20,1	18,2	21,2
Très longue	70,4	63,3	4,4	63,3	61,3	52,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Comme l'indique le tableau ci-haut, la majorité des répondants, soit 70,4%, affirment avoir une très longue expérience d'emploi. Sauf chez les enfants-adultes habitants avec les répondants, six personnes sur dix appartenant aux autres catégories de cohabitant avec les répondants ont aussi une très longue expérience d'emploi.

Pour compléter cette analyse, nous avons considéré la possibilité que le genre ou l'âge soient des facteurs distinctifs. De fait, les hommes représentent les deux-tiers de personnes ayant une très longue alors que les femmes sont plus nombreuses à avoir de courte et moyenne expériences de travail, et ce, dans une proportion qui va du simple au double. Relativement à l'âge, il y a effectivement un lien avec la longueur de l'expérience de travail, surtout quand on parle de l'expérience de travail qui va au-delà de 10 années de métier. Évidemment, plus on est vieux plus on a une longue expérience de travail.

Dans la même perspective, il a été demandé à chacun et chacune des participant(e)s d'identifier trois secteurs d'activité dans lesquels, il ou elle se sent très à l'aise et compétent(e). En d'autres mots, il s'agissait de trois secteurs dans lesquels la personne serait prête à se lancer si l'opportunité se présentait à court terme. Les proportions par item étant fastidieux à lire, les réponses seront présentées en chiffres absolus et sous la forme d'escalier pour marquer l'ordre d'importance.

Tableau 15 : Les trois premiers secteurs d'expertise des répondants (n)

Classé 1 ^{er} secteur d'expertise		Classé 2 ^e secteur d'expertise		Classé 3 ^e secteur d'expertise	
Mines (32)		Mines (20)		Forêt (14)	
Forêt (15)		Forêt (18)		Mines (12)	
Affaires (13)		Affaires (9)		Services public (8)	
Comptabilité-Administration (8)		Construction (7)		Construction (6)	
Construction (6)		Mécanicien (7)		Comptabilité-administration (5)	
Mécanique (6)		Secrétariat (5)			
Services publics (5)		Services publics (5)			

Puisque plus d'un tiers de répondants ont affirmé avoir une certaine polyvalence, nous avons aussi regardé la sous-question relative à une autre spécialisation ou à une formation reçue, mise à part l'expertise exposée ci-haut et qu'on pourrait aussi mettre en évidence.

Tableau 16 : Autres champs de spécialisation ou formation reçue selon le sexe (%)

Autres champs de spécialisation ou formation reçue	Sexe du répondant		Total
	masculin	féminin	
Oui	50,5	35,5	44,6
Non	45,4	58,9	50,7
Ne sait pas	4,1	5,7	4,7
Total	100,0	100,0	100,0

Khi-deux=7,8*

Les données montrent que 50,5% des hommes contre 35,5% des femmes ont reçu une formation qui leur donne une autre expertise ou qu'ils sont spécialisés dans un autre domaine différent de ceux qui sont énumérés dans le tableau 15. L'analyse de la variable « détenir une autre spécialisation ou avoir reçu une formation quelconque » en rapport avec la variable âge n'indique rien de spécifique sauf que c'est, chez les jeunes

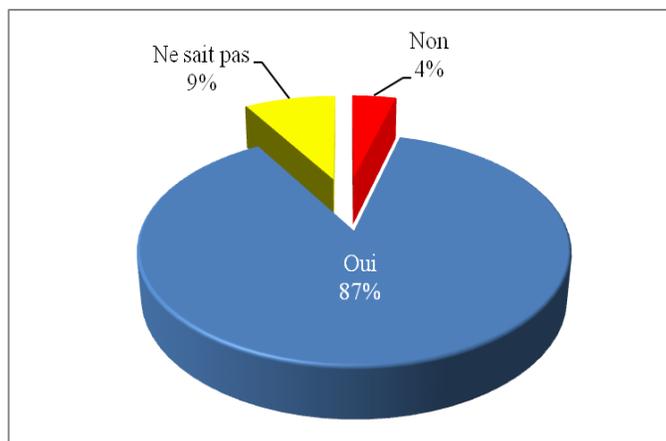
répondants (moins de 35 ans) qu'on croit plus détenir une autre expertise, reliée à leur plus récent emploi. Lorsqu'il a été question de les domaines d'expertise; les affaires, le camionnage, la comptabilité, la construction, la mécanique, les mines, la santé et la sécurité sont en tête de liste.

Comme les gens ont différentes compétences, il convient de cerner comment ils perçoivent leur milieu et dans quelle direction ils comptent se diriger pour mettre à contribution les expertises. C'est dans cette optique que la section qui suit va être abordée.

2.2. Perceptions du milieu de vie

Pour avoir une idée sur ce que les gens pensent de leur milieu, la question de savoir s'il y a ou pas d'avenir à Lebel-sur-Quévillon a été posée en premier.

Figure 3 : Perception de l'avenir économique à Lebel-Sur Quévillon



À ce propos, il se dégage que seulement 4,0% des participants croient qu'il n'y a aucun avenir économique à Lebel-sur-Quévillon, ajouter à ceux-ci, près d'une personne sur 10 qui est indécise, ne sachant pas ce que le futur réserve à cette communauté. Par contre, la très grande majorité, c'est-à-dire

87,0% croit fortement en l'avenir économique de cette ville. C'est cette espérance qui expliquerait que près de la moitié de répondants (46,9%) pense qu'il y a, localement, encore une possibilité de retrouver un emploi perdu il y a quelque temps, et ce, même si

près d'un quart d'entre eux n'a pas encore entamé des démarches pour en retrouver un sur place ou à l'extérieur (voir tableau 17).

Tableau 17: Niveau de croyance sur la possibilité de retrouver un emploi perdu et démarche entreprise pour y parvenir

Niveau d'espérance	%	Démarche pour retrouver l'emploi	%
Certainement	26,6	Oui il fait localement et ou dans la région	37,6
Croit encore un peu	20,3	Oui il fait à l'extérieur de la région	4,8
Doute fortement	20,3	Oui il fait partout	30,4
Impossible	25,2	Non n'a pas encore entamé les démarches	24,0
Ne sait pas	7,7	Ne sait pas	3,2
Total	100,0	Total	100,0

Par contre, on observe dans le tableau 18 que 81,2% des participants (tout à fait en accord ou en accord) ont l'impression que la population a été abandonnée à son propre sort depuis la fermeture de la compagnie forestière Domtar en 2006. En outre, 78,4% d'entre eux sont aussi d'accord à l'effet que le Conseil municipal est actif dans le dossier de la redynamisation de la ville. De même, 59,4% estiment que la population en général est bien informée du processus et de tout ce qui se passe dans la communauté. Il y a donc une certaine transparence - une bonne chose pour la gouvernance locale-. Cependant, près de 73,0% des répondants sont d'avis qu'il est difficile de se trouver du travail dans la région du Nord-du-Québec et que les bénévoles locaux sont à bout de souffle. On peut donc penser ici au syndrome de TLM (toujours les mêmes) souvent observé dans bien des territoires québécois en manque de ressources humaines bénévoles. Malgré cet état des choses, les gens gardent toujours leur dernière force - l'espoir -, puisqu'ils estiment à 58% qu'un jour, l'économie reprendra sa vigueur à Lebel-sur-Quévillon. Ainsi, la majorité (65%) n'a pas l'intention de déménager tout de suite, mais au cas où on

déménagerait, seulement une personne sur cinq le regretterait. Ce qui précède révèle une réalité insoupçonnée, celle d'une population ayant un sentiment d'appartenance à sa collectivité mais aussi très réaliste face à l'évolution de la situation interne. Inévitablement, tout cela est à l'opposé des perceptions en circulation selon lesquelles les habitants des municipalités en difficulté (crise forestière) seraient des candidats et candidates à l'exode.

Tableau 18 : Perceptions du milieu de vie et de ce qui s'y passe

Éléments perçus	Tout à fait en accord	En accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne sait pas	Total
Depuis la fermeture de Domtar on a l'impression que le gouvernement a abandonné la population	58,1	23,1	8,9	4,0	6,0	100,0
Le conseil municipal est actif dans la redynamisation de la ville	33,2	45,2	6,0	3,0	12,6	100,0
Les bénévoles sont essouffés à Lebel-sur-Quévillon	33,3	39,5	6,0	1,5	19,8	100,0
Il est très difficile de trouver un travail en région	32,8	40,2	13,4	5,2	8,4	100,0
Seul le gouvernement provincial peut sortir la ville de la crise qui sévit depuis quelques années	22,0	19,8	28,8	12,3	17,3	100,0
Seul le gouvernement fédéral peut sortir la ville de la crise qui sévit depuis quelques années	21,4	19,4	29,0	13,4	16,9	100,0
Les habitants sont tous informés de ce qui se passe à Lebel-sur-Quévillon	17,1	42,3	23,3	12,6	4,7	100,0
Il y aura une reprise des activités économiques à Lebel-sur-Quévillon	17,6	40,2	9,5	3,3	29,4	100,0
Avoir l'intention de déménager	11,7	11,7	23,2	34,4	19,1	100,0
Regretterait en cas de déménagement	10,7	10,4	27,1	34,4	17,4	100,0
Depuis qu'on vit la crise économique ici les citoyens sont plus solidaires	10,1	36,4	27,5	6,8	19,2	100,0

Certes, une telle attitude est compréhensible dans la mesure où la crise économique a frappé de plein fouet cette petite ville monoindustrielle et enclavée. En fait, devant une telle situation (perte de l'unique gros employeur du lieu), on s'attend à ce que tout un chacun essaie de s'en sortir, comme il peut, tantôt en comptant un peu sur la solidarité locale (46,5%), tantôt sur l'apport des gouvernements provincial et fédéral qui sont vus par 43,0% des répondants comme les seules institutions capables de faire sortir cette ville de la crise dans laquelle elle se trouve sans le vouloir.

2.3. Besoins et priorités dans la municipalité

Puisque les gens demandent à ce que les deux paliers du gouvernement viennent à la rescousse de leur ville, il faut se poser la question à savoir quels sont les besoins et les priorités de la population ? Répondre à cette question revient à éviter des interventions inappropriées et le mal développement territorial.

Lors de l'enquête, les participants ont été invités à formuler des requêtes, ce faisant, un grand nombre de besoins individuels, familiaux et collectifs ont été exprimés.

Au plan personnel, les différents besoins exprimés peuvent être groupés en cinq catégories :

- Avoir et maintenir sur place les emplois (60,0%);
- Maintenir de la vitalité de la ville par l'implication citoyenne (19,5%);
- Maintenir la qualité de vie et la santé des personnes (10,6%);
- Aide en ressources financières pour avoir un revenu décent (9,4%);
- Autres besoins (0,5%) comme : la revalorisation des biens immeubles -valeur des maisons-, prise de la retraite, aide aux personnes âgées, etc.

Au niveau familial, les besoins⁵ ci-dessous ont été nommés, entre autres,

- la création d'emploi pour les personnes ayant une famille;
- la stabilisation du revenu familial;
- la multiplication des activités socioculturelles et sportives;
- la hausse de l'aide gouvernementale aux familles;
- l'encouragement et l'aide à l'entreprise familiale;
- les actions pour garder les familles réunies;
- plus d'activités pour les jeunes et leurs familles, etc.

Du point de vue collectif c'est-à-dire au niveau de la ville, les répondants ont identifié plusieurs besoins, nous ne citons que les 10 premiers, en ordre d'importance :

- La création d'emplois, la diversification et la relance de l'économie;
- les actions et aides gouvernementales pour sortir de vraies solutions et ne pas tout fermer. Les exemples comme le plan Nord, le développement de la Baie-James ou du secteur minier ont été mentionnés par quelques personnes;
- encourager l'achat local, la mobilisation interne et renforcer le syndicalisme;
- la dynamisation des activités socioculturelles locales;
- freiner l'exode;
- nouvelles industries ou compagnies;
- protéger les CAAF;
- faire du développement durable en favorisant le secteur récréo-touristique;
- garder les services de proximités et ne pas perdre les acquis;

⁵ À noter que lorsque les items obtiennent quasiment la même opinion favorable, nous en faisons qu'une liste sans mentionner les proportions, mais ne sont retenus que ceux ayant un score de $\pm 10\%$,

- Motiver la population pour que la ville reste vivante.

En ce qui concerne les priorités, nous avons regardé en premier celle qui touche à l'emploi, car cette problématique est ressortie comme un des besoins le plus pressant des citoyens de Lebel-sur-Quévillon. Soulignons tout de suite qu'en croisant cette thématique avec trois variables sociodémographiques (âge, sexe et revenu), le résultat indique qu'il n'y pas une différence significative entre les différents groupes d'âge, ni entre les tranches de revenu, mais les hommes et les femmes priorisent différemment les secteurs d'employabilité à venir.

Tableau 19. Priorité en termes d'orientation possible en matière d'emploi (%)

Secteurs priorisés	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Les mines	23,6	7,0	18,3
La forêt	14,6	5,3	11,7
Services publics	15,4	36,8	22,2
Partir une entreprise son compte	10,6	33,3	17,8
Secteur communautaire	1,6	5,3	2,8
Travaux, construction et génie	29,3	3,5	21,1
N'importe	4,9	8,8	6,1
Total	100,0	100,0	100,0

Khi-deux =43,2***

On remarque ici que les femmes sont trois fois plus inclinées à prioriser la prise de risque de se lancer dans une entreprise, et ce, à leur propre compte. Alors que les hommes sont trois fois plus portés à retourner travailler soit dans le secteur forestier ou dans les mines. De même, il y a neuf fois plus de personnes de sexe masculin qui s'orienteraient vers les

travaux, la construction ou le génie. Quand aux services publics et municipaux, ils restent deux fois plus prisés par les femmes que par les hommes. On peut dire la même chose au sujet du tiers-secteur-communautaire. Il nous apparaît normal que le secteur minier, les travaux de construction ou de génie soient privilégiés dans 52,9% des cas chez les hommes ayant fait partie de l'échantillon, car ce sont des secteurs très masculinisés, largement interdépendants. Le choix de ces secteurs par les hommes serait possiblement dû au contexte économique actuel qui est en faveur de l'industrie minière. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que cette industrie est beaucoup plus cyclique que ne l'est celle de la foresterie, en crise présentement.

Pour clore cette section, le tableau suivant va illustrer les opinions par rapport aux autres problématiques présentes à Lebel-sur-Quévillon. À noter que la liste n'est pas exhaustive.

Tableau 20 : Autres priorités de la population de Lebel-sur-Quévillon

Opinions par rapport	Très prioritaire	Prioritaire	Moins prioritaire	Pas du tout prioritaire	Ne sait pas	Total
Création d'emploi	92,3	6,4	0,3	0,5	0,5	100,0
Diversification de l'économie locale	70,5	24,1	3,8	0,5	1,1	100,0
Transformation des ressources localement	65,4	29,3	1,9	0,5	2,9	100,0
Aide gouvernementale	65,4	22,6	8,2	1,6	2,1	100,0
Exode de la population qu'il faut freiner	57,5	26,7	7,6	3,0	5,2	100,0
Ouverture des usines (Domtar)	49,1	16,8	9,9	9,7	14,5	100,0
Augmentation de l'offre de formation	41,5	39,3	15,0	1,1	3,0	100,0
Renforcement des capacités des citoyens pour prendre en main l'avenir de la ville	39,7	43,5	9,9	2,4	4,5	100,0
Reconversion et le transfert de la main-d'œuvre du secteur forestier au secteur minier ou autre	36,3	44,1	14,0	1,9	3,8	100,0
Développement du secteur récréo-touristique	32,5	33,1	25,7	5,8	2,9	100,0
Construction des infrastructures manquantes	26,4	25,3	31,9	10,4	6,0	100,0

Comme on l'a constaté avec les besoins individuels, familiaux et collectifs, il y a plusieurs priorités à Lebel-sur-Quévillon, mais la priorité des priorités pour 98,7% des répondants c'est la création d'emplois puis la diversification économique (94,6%). À notre avis, il est clair qu'il y a un arrimage à faire entre ces deux priorités. En effet, la deuxième répond à la première en tant que condition *sine qua none*. En outre, la priorité maintes fois accordée à la diversification économique témoigne aussi de la préoccupation de la population à l'effet qu'elle veut que, dans l'avenir, les projets de revitalisation-redynamisation puissent se faire autrement que par le passé, où la mono-industrie était une panacée. Cependant, il paraît un peu surprenant que 65,9% des répondants priorisent l'ouverture de l'usine de la Domtar tout en priorisant la reconversion et le transfert de la main-d'œuvre du secteur forestier au secteur minier ou autre à 70,4%. Peut-on mettre cela en lien avec l'idée qu'a une proportion comparable des participants à retrouver un ancien travail perdu? Peut-être. - on en a parlé auparavant (voir 2.2)-.

Devant cette panoplie des besoins et des priorités, il y a matière à penser que la population, elle-même, a des idées et un certain nombre de défis à relever, qui dans certains cas se buteraient à des obstacles internes ou externes dont il sera question dans ce dernier point du présent rapport.

2.4. Projets, obstacles ou défis à relever pour un avenir meilleur

Les projets ont été répertoriés sous forme d'idées et d'actions que les gens ont ou envisagent de poser à court et moyen termes.

Tableau 21 : Principales idées (projets) envisagées par les répondants

Idées ou projets	Tout à fait en accord	En accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne sait pas	Total
Vivre comme auparavant	35,1	31,5	8,1	13,3	12,0	100,0
Continuer sa vie comme présentement	36,1	26,4	13,5	15,2	8,9	100,0
Désirer suivre une formation pour retourner à l'école	21,9	20,3	9,5	36,6	11,8	100,0
Avoir le projet de se recycler dans un autre secteur d'emploi que la forêt et les mines	16,2	14,9	13,2	39,9	15,9	100,0
Changer de métier	13,6	14,6	15,9	43,9	12,0	100,0
Être en affaire présentement	10,5	4,1	9,8	67,1	8,5	100,0
Redémarrer une entreprise qui a fermée	11,3	1,7	11,0	66,4	9,6	100,0
Démarrer une petite entreprise	7,4	5,0	15,4	55,5	16,7	100,0

Concernant les idées et les projets, deux tiers des personnes enquêtées ont l'idée de vivre comme auparavant (c'est-à-dire avant la fermeture des usines), 42,2% désirent un retour sur les bancs d'école pour suivre une formation. Près de 30 ont le projet soit de se recycler dans un autre secteur d'emploi que la forêt et les mines, soit de changer complètement de métier. Peu des gens sont en affaires présentement ou ont l'idée de partir une entreprise inexistante ou celle qui a déjà existé, mais qui est fermée

présentement. Si l'idée de démarrer une affaire à son compte n'a pas beaucoup d'adepte à Lebel-sur-Quévillon, il ne faut pas voir cela comme un manque d'esprit entrepreneurial, mais plutôt comme un manque d'intérêt. En effet, on l'a vu précédemment que l'un des besoins exprimé par la population quévillonnoise est l'aide à la petite entreprise familiale. La question qu'on peut se poser est de savoir s'il y a d'autres défis ou obstacles à un entrepreneuriat local dynamique? Effectivement, il se dégage des résultats obtenus que les défis ou problèmes à résoudre sont, à la fois, nombreux, immenses, multidimensionnels et inter-corrélés à Lebel-sur-Quévillon.

Tableau 22 : Importance des obstacles ou défis de la ville de Lebel-sur-Quévillon (%)

Obstacles ou défis à relever à LSQ	Très important	Important	Moins important	Pas du tout important	Ne sait pas	Total
Problème de dépendance aux ressources naturelles	61,0	30,7	3,5	0,0	4,8	100,0
L'insuffisance de l'appui gouvernemental	59,0	25,5	8,8	2,1	4,5	100,0
Problème du manque de possibilité de diversification économique	46,1	38,8	7,3	2,2	5,7	100,0
Problème du manque de promoteurs	38,5	43,7	7,7	1,1	9,1	100,0
Problème de manque de ressources humaines et financières consacrées au développement local	34,8	44,0	8,4	1,4	11,4	100,0
Problème du manque d'idées ou des projets intéressants	32,5	38,1	13,1	2,5	13,9	100,0
Problème du faible dynamisme de la population locale qui attend que les solutions viennent d'ailleurs	26,2	44,8	11,5	5,5	12,0	100,0
Problème du manque de leaders	23,0	41,6	19,9	4,7	10,8	100,0
Problème du manque d'entrepreneurship	22,4	48,7	15,1	3,9	9,8	100,0
Problème du peu de réseautage	20,3	35,2	18,6	1,4	24,4	100,0
Problème des lois et règlements inappropriés	14,9	27,9	21,0	5,8	30,4	100,0

On voit bien que c'est seulement le problème des lois et règlements municipaux inappropriés qui obtient un score de moins que 55,0%. À part cela, les résultats démontrent que la dépendance aux ressources naturelles et le peu de soutien de la part des gouvernements limitent la diversification de l'économie locale. Lorsqu'on combine cette situation au manque de promoteurs, au manque de moyens financiers et aux autres obstacles énumérés, on saisit vite l'ampleur de l'urgence qu'il y a à aider cette communauté. Mais, les finances ne sont pas le seul obstacle au développement de cette ville; le manque des ressources humaines et financières consacrées au développement local, le faible dynamisme de la population, le peu de réseautage, etc. le sont aussi. L'un et l'autre obstacle de la liste (Voir tableau 22) a une importance relativement égale pour les répondants. À noter que contrairement à ce qu'on peut penser des lois et règlements municipaux (zonage, air protégée, etc.) près de six personnes interrogées sur dix ne considèrent pas que les lois et règlements soient un obstacle au développement local de la ville, ces lois et règlements ne représenteraient un obstacle qu'aux yeux de 42,8% des personnes questionnées.

Tout compte fait, cette enquête démontre très bien que les défis et les obstacles au développement local de la ville de Lebel-sur-Quévillon sont majoritairement d'ordre socioéconomique et financier. Considérant les défis et les obstacles en présence, il convient de se demander quelles seraient les secteurs et les chantiers d'avenir, c'est-à-dire à prioriser pour un développement local approprié dans cette ville ? Le tableau 23 les reprend.

Tableau 23 : Choix du secteur d'avenir pour Lebel-sur-Quévillon (%)

Secteur d'avenir pour l'économie quévillonnaise	Oui	Non	Total
Développement dans le secteur forestier	13.2	86.8	100.0
Développement minier	29.5	70.5	100.0
Combinaison Forêt et mines ou forêt et autre	56.7	43.3	100.0
Développement des activités récréo-touristiques	29.0	71.0	100.0
Secteur public pour le Nord-du-Québec	26.1	73.9	100.0
La deuxième et troisième transformation	52.5	47.5	100.0
Le développement durable (Plan Nord)	35.5	64.5	100.0

Quand on observe bien les proportions entre les réponses positives et négatives par secteur d'avenir potentiel, on remarque tout de suite que les gens ne croient pas (86,8%) que seules les activités entourant l'exploitation forestière peuvent sortir cette communauté de la crise dans laquelle elle est plongée depuis quelques années. Toujours est-il qu'il ne s'agit pas d'un rejet de l'industrie forestière en tant que telle, car près de six personnes sur dix souhaiteraient que les activités forestières soient, au moins, combinées au développement minier ou à autre chose (56,7%). Les répondants sont aussi nombreux (52,5%) à penser que pour garantir un avenir meilleur au territoire quévillonnais et à ses habitants, la promotion de la deuxième et la troisième transformation des ressources naturelles de la région est une voie prometteuse. Dans cette quête des solutions d'avenir, nous avons pensé que le Plan Nord serait une voie d'avenir. Mais, seulement 35,5% des répondants y font allusion. Nous croyons que si la question leur était posée aujourd'hui, après la présentation de ce plan, la proportion serait plus haute.

Conclusion

Les résultats de cette étude ont servi à dresser le portrait de la population Quévillonnaise, particulièrement en ce qui a trait à ses caractéristiques démographiques, sociales et professionnelles. Cela a été fait dans un contexte de crise économique, en particulier de crise dans l'industrie forestière. Comme c'est cette industrie qui employait la majorité de la population active de Lebel-sur-Quévillon et ses alentours, nous avons pris l'hypothèse que la situation générale dans la municipalité et surtout en matière d'emploi serait très difficile mais, les données montrent que près de six personnes sur dix travaillent encore localement ou à moins d'une heure de route. Le travail en question est en grande partie à temps plein, sauf que la qualité ou la précarité de ce travail n'a pas été élucidée dans la présente étude.

En ce qui concerne le logement, le revenu et la scolarité; les résultats révèlent que la grande majorité d'habitants de Lebel-sur-Quévillon sont propriétaires de leurs logements et s'y sont installés depuis plus de 15 ans. D'où leur fort sentiment d'appartenance à la communauté quévillonnaise. Le revenu familial moyen est de 53 828\$. Même si le revenu moyen paraît élevé, il cache une disparité importante. En fait, la population de la municipalité étudiée compte deux sous-groupes : l'un ayant un revenu familial moyen supérieur à la moyenne et l'autre avec un revenu familial en-deçà de la moyenne (voir la figure 2). En outre, le revenu en question n'est souvent qu'un cumul des revenus d'emploi des conjoints. Cela suggère que le revenu *per capita* serait faible vu que la plupart des familles comptent minimalement les parents, un enfant et ou d'autres membres de la parenté. Il n'y a pas vraiment un lien direct entre ce revenu et le niveau de scolarité, car 72,5% des répondants n'ont pas complété les études collégiales, mais ils ont l'avantage d'avoir fait des formations professionnelles ou spécialisées.

Pour ce qui est de la situation socioprofessionnelle et du domaine d'expertise, on peut retenir que 57% des répondants étaient en emploi ou travaillaient à leur propre compte au moment de l'enquête. Parmi ceux-ci, 70% avaient une longue expérience de travail, et ce, dans divers secteurs d'activité, notamment dans les secteurs forestier (24,9%), dans les services publics (20,3%). Notons qu'une proportion non négligeable (24,3%) des participants sont polyvalents. Cela leur donne un certain avantage comparatif en matière de mobilité et d'adaptation à un nouvel emploi. Notons également que les jeunes de moins de 35 ans sont plus présents dans les services publics que dans les autres secteurs.

Quant à savoir comment ils perçoivent leur milieu et dans quelle direction ils comptent se diriger pour mettre à contribution leurs expertises? Il s'est avéré que 87% des personnes interrogées croient que la ville de Lebel-sur-Quévillon a encore un avenir économique; quasiment la moitié de répondants (46,9%) pense qu'il y a encore une possibilité de retrouver un emploi perdu dans la municipalité. Toutefois, 81,2% ont l'impression que la population a été abandonnée à son propre sort depuis la fermeture de la compagnie forestière Domtar en 2006 et malgré cela, leur Conseil municipal reste actif dans le dossier de la redynamisation de la ville. Relativement à ce dossier, 59,4% estiment être bien informés du processus et de tout ce qui se passe dans la communauté.

Au sujet des besoins et priorités, on peut retenir que sur place les besoins sont nombreux, mais ils sont de trois ordres : personnels, familiaux et collectifs. Celui qui peut être qualifié de très prioritaire concerne la création d'emplois puis la diversification économique. Eu égard à ces besoins et priorités, les obstacles quelques obstacles ont été cités, entre autres, le peu de ressources humaines et financières consacrées au développement local, le faible dynamisme de la population, le peu de réseautage, etc.

En somme, les défis et les obstacles au développement local de la ville de Lebel-sur-Quévillon sont majoritairement d'ordre socioéconomique et financier. Par conséquent, s'il faut privilégier quelques actions (secteurs et chantiers d'avenir) pour une redynamisation rapide et appropriée de la ville; cela passe par deux stratégies : la

diversification de l'économie pour diminuer la dépendance aux ressources naturelles et la promotion de la deuxième et la troisième transformation des ressources naturelles. C'est cela que plus de la moitié des participants considèrent comme une voie prometteuse.

De tout ce qui précède, nous sommes d'avis que les difficultés socioéconomiques que vit cette communauté tant à la dévitaliser, mais ne la condamnent pas à rester dans cette voie. En effet, Si cette municipalité n'a pas la chance de bénéficier de plus d'appui du gouvernement ou qu'on y trouve un gisement comme à Malartic, elle se videra le jour où les braves personnes qui y demeurent encore perdront ce qui leur reste d'enviable : la fierté et le sentiment d'appartenance. Nous croyons que pour faire mieux, il ne faut pas répéter les erreurs du passé, il faudra plutôt intégrer une dimension territoriale, s'appuyer sur les forces endogènes et les besoins de la population que cette enquête met en évidence. En outre, nous recommandons que s'il y aura un plan de développement local qu'on intègre les dimensions sociale, culturelle, environnementale et économique. Cela dit, il faudra faire appel à une volonté de concertation et à la mise en place de mécanismes de partenariat et de réseaux et enfin, l'implication des gens dans une stratégie participative et une responsabilisation des citoyens envers la collectivité (Prévost, 2001).

En ce sens, le succès d'un processus de dynamisation sera étroitement lié à l'écoute et à la réponse que les décideurs réserveront aux demandes et aux besoins, exprimés ici. La situation actuelle, est liée directement à la mono-industrialisation et la logique de la spécialisation des territoires. En tenir compte dans un plan de diversification serait très productif pour la collectivité dans son ensemble. Par ailleurs, la population ne perd pas espoir, mais elle est impatiente de voir les décideurs passer à l'action pour bâtir avec et pour la elle. Et surtout, éviter les solutions à court terme.

Les annexes

Annexe 1

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

No

Enquête sur le portrait socio-économique actuel des habitants de la ville de Lebel-sur-Quévillon

Depuis quelques années et plus particulièrement avec la fermeture récente de l'usine Domtar, la Ville de Lebel-sur-Quévillon fait face à des défis importants au plan socio-économique. Dans cette perspective, la société de développement économique (SDÉLSQ) de la place veut faire un portrait de la population de cette ville pour connaître ses atouts humains. La société de développement économique accorde une très grande importance aux opinions et aux perceptions des citoyens quant aux projets et défis à relever sur le territoire de Lebel-sur-Quévillon. C'est la raison pour laquelle il a décidé de réaliser une enquête auprès de tous les résidents. Le but de cette démarche est de vous permettre de donner votre opinion et de faire part de vos suggestions afin que les projets en cours et à venir tiennent compte de vos préoccupations et de la réalité locale.

Pour mener à bien cette opération, la société de développement de Lebel-sur-Quévillon a fait appel aux chercheurs de la **Chaire Desjardins en développement des petites collectivités** de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Nous invitons l'un(e) ou l'autre responsable du ménage à répondre à ce questionnaire qui peut prendre une quarantaine de minutes.

QUELQUES CONSIGNES

- 1) Un seul type de questionnaire sera administré aux répondants
- 2) Les informations demandées dans ce questionnaire par les chercheurs de la Chaire Desjardins (UQAT) ne serviront en **aucun cas** à d'autres fins que celles de faire un portrait sociologique de la population. En fait, toutes les informations seront compilées et ce ne sont que les indicateurs globaux (comme les moyennes) qui seront publiés. De plus, vous n'êtes pas appelé à mentionner votre nom ni votre adresse. Ainsi, tous ces renseignements demeureront anonymes et toutes les fiches (questionnaires) seront détruites dès que la saisie des informations générales sera achevée.
- 3) Si jamais une question ou une partie d'une question ne vous concerne pas, ne rien inscrire. De plus, vous pouvez refuser de répondre à l'un ou l'autre des questions.
- 4) Prendre note que le masculin est utilisé dans ce questionnaire dans le seul but d'alléger le texte.

Nous vous remercions sincèrement du temps que vous consacrez et de l'attention que vous portez à ce questionnaire. Les informations recueillies sont indispensables afin de mener à bien le projet de recherche dont les résultats finaux vous seront transmis via à la SDÉLSQ.

A. FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Indiquer votre sexe ci-dessous (ou à cocher par l'enquêteur)

Masculin Féminin

2. Êtes-vous né à Lebel-sur-Quévillon

Oui Non

3. Depuis combien de temps habitez-vous à Lebel-sur-Quévillon

_____ ans (si depuis la naissance cochez ici)

4. En ce qui concerne votre logement ici à Lebel-sur-Quévillon, qui êtes vous (vous ou votre conjoint-e)?

Propriétaire Locataire Autre situation.....

5. Quelle est votre situation matrimoniale depuis les six dernier mois?

Célibataire Marié-e ou conjoint de fait Divorcé-e ou séparé-e Veuvage

6. De toutes les personnes qui habitent avec vous, indiquez combien sont des adultes et combien sont des enfants (moins de 16 ans)

_____ adultes et _____ enfants (moins de 16 ans)

7. Vous et ou votre conjoint-e appartenez à quel groupe d'âge présentement?

	Moi-même	Conjoint-e
Moins de 25 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
25-34 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
35-44 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
45-54 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
55- 64 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
65 et plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

8. Dans quelle classe de revenu incluez-vous votre revenu familial net de 2008 (se référer au rapport d'impôt 2008)

- Sans revenu
- Moins de 15 000 \$
- 15 000-29 999 \$
- 30 000-44 999 \$
- 45 000-54 999 \$
- 55 000-64 999 \$
- 65 000-74 999 \$
- 75 000 \$ et plus

9. Quelle était votre principale source de revenu en 2008 (Plusieurs choix possibles)

- Mon emploi
 - Mon emploi et celui du ou de la conjoint-e
 - L'emploi du ou de la conjoint-e
 - L'assurance chômage
 - L'aide sociale ou autre soutien gouvernemental
 - Travail autonome
 - Soutien de la parenté
 - Rentes de retraite
 - Autre
- (précisez).....

10. Ci-dessous vous trouverez les différents niveaux de scolarité complété, indiquez celui qui correspond le mieux à votre situation et à celle de votre conjoint-e si vous en avez.

	Moi-même	Conjoint-e
Primaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Secondaire non complété	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Secondaire complété	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diplôme d'études Professionnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation d'Études Collégiales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CÉGEP non complété	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CÉGEP général complété	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CÉGEP technique complété	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Universitaire non complété (certificat ou attestation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Universitaire complété (Bac ou plus)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

B. EXPÉRIENCE SOCIOPROFESSIONNELLE ET EXPERTISE LOCALE

11. Dans quel secteur d'activité les personnes ci-dessous ont une expérience d'emploi?

	Forêt	Mines	Affaires	Service public	Communautaire	Autre
Personnellement (vous-même)	<input type="checkbox"/>					
Votre conjoint-e	<input type="checkbox"/>					
L'un de vos enfants	<input type="checkbox"/>					
Une personne de la parenté ou amie	<input type="checkbox"/>					
Une autre personne (non citée ici)	<input type="checkbox"/>					

⇒Affaires = entreprises, commerces et services

- 12. En ce qui concerne l'expérience de travail, que diriez-vous de vous-même et des personnes adultes qui habitent avec vous. Ont-elles une courte (moins de 2 ans), moyenne (2-5 ans), longue (6-10 ans) ou très longue (plus de 10 ans) expérience de travail? Indiquez votre choix ci-dessous.**

N.B. Choisir une seule réponse ou laissez vide si le cas ne s'applique pas à vous

	Courte	moyenne	longue	très longue
Personnellement (vous-même)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre conjoint-e	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'un de vos enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une personne de la parenté ou amie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une autre personne (non citée ici)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- 13. À part cette expérience de travail, avez-vous une deuxième expertise, une spécialisation ou une formation reçue?**

- Oui, dans quels domaines.....
 Non
 Ne sait pas

- 14. Citez trois secteurs d'emploi (prioritaires) dans lesquels vous seriez prêt à vous lancer si on vous en offre l'opportunité à court terme ?**

1^{er} secteur :
 2^e secteur :
 3^e secteur :

- Cochez ici si la question est sans objet pour vous

- 15. En matière d'emploi, quelle a été votre situation dans les six derniers mois?**

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Au travail | <input type="checkbox"/> Retraité |
| <input type="checkbox"/> Travailleur autonome | <input type="checkbox"/> Absence temporaire |
| <input type="checkbox"/> Au chômage sans chercher du travail | <input type="checkbox"/> En congé |
| <input type="checkbox"/> Au chômage et en recherche d'emploi | <input type="checkbox"/> Dans l'incapacité à travailler |
| <input type="checkbox"/> Mise à pied temporaire | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |

16. Selon votre réponse à la question 15 ci-dessus, depuis combien de temps vous êtes dans cette situation?

- Moins d'une année
- 1-2 années
- 3-5 années
- Plus de 5 ans
- Ne sait pas

17. Êtes-vous tout à fait en accord, en accord, en désaccord ou tout à fait en désaccord avec les énoncés suivants?

Énoncés	Tout à fait en accord	En accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne sait pas
J'avais une entreprise qui a fermé	<input type="checkbox"/>				
Je suis en affaire présentement	<input type="checkbox"/>				
J'ai l'idée de démarrer une petite entreprise	<input type="checkbox"/>				
J'ai le projet de suivre une formation ou de retourner à l'école	<input type="checkbox"/>				
Je souhaite changer de métier	<input type="checkbox"/>				
J'ai le projet de me recycle dans un autre secteur d'emploi que l'industrie forestière ou minière	<input type="checkbox"/>				
J'ai l'idée de vivre comme avant	<input type="checkbox"/>				
Je compte continuer ma vie comme présentement	<input type="checkbox"/>				

⇒ Les questions 18-22 s'adressent uniquement aux personnes ayant perdu leur emploi et qui sont sans travail actuellement

18. À quand remonte votre dernier travail rémunéré ? (voir la date du dernier relevé d'emploi ou donner l'année seulement)

.....

19. Pour quelle entreprise ou compagnie vous avez travaillé dernièrement?

(Nom)(Secteur).....Année.....

(Nom) (Secteur).....Année.....

20. Principalement pour quelle raison vous avez perdu votre emploi dans cette entreprise

- Fermeture définitive de l'usine ou de l'entreprise
- Arrêt temporaire des activités
- Pour une raison personnelle
- Pour une autre raison (Précisez si possible).....
- Ne sais pas

21. Serait-il possible de retourner travailler au même endroit un jour?

- Certainement oui
- J'y crois encore un peu
- Je doute fort que cela soit encore possible
- Non, c'est impossible
- Ne sais pas

22. Puisque vous êtes sans emploi, est ce-que vous faites des démarches pour en trouver?

- Oui, je fais des démarches localement
- Oui, je fais des démarches ici et ailleurs dans la région
- Oui, je fais des démarches à l'extérieur de la région
- Oui je fais des démarches partout
- Non, je n'ai pas encore entamé des démarches à ce sujet
- Ne sais pas

*⇒ Les questions 23-25 s'adressent uniquement aux personnes qui sont en
emploi présentement*

23. En quelle année vous et ou quelqu'un de votre famille avaient commencé à travailler pour votre employeur actuel?

	Depuis (année)
Moi-même
Conjoint-e
Enfant 1
Enfant 2
Enfant 3
Enfant 4
Autre

24. Quel type de travail occupez-vous présentement?

- Temps plein
- Temps partiel
- Sur liste de rappel
- Travail contractuel
- Travail saisonnier
- Ne sait pas

25. Où se trouve votre employeur actuel

- À Lebel-sur-Quévillon
- À moins d'une heure de route de Lebel-sur-Quévillon
- À plus d'une heure de route de Lebel-sur-Quévillon, mais au Québec
- Hors Québec
- Ne sait pas

C. BESOINS ET PERCEPTIONS DE LA POPULATION DE LABEL-SUR – QUÉVILLON

26. Relativement à la situation socio-économique de votre ville quel degré de priorité accorderiez-vous aux actions ci-dessous?

Les actions à prioriser	Très prioritaire	Prioritaire	Moins prioritaire	Pas du tout prioritaire	Ne sait pas
La création d'emploi	<input type="checkbox"/>				
L'ouverture des usines (Domtar)	<input type="checkbox"/>				
La diversification de l'économie locale	<input type="checkbox"/>				
La transformation des ressources localement	<input type="checkbox"/>				
L'accroissement de l'aide gouvernementale	<input type="checkbox"/>				
Plus d'offre de formation	<input type="checkbox"/>				
La construction des infrastructures manquantes	<input type="checkbox"/>				
Le renforcement des capacités des citoyens à prendre en main l'avenir de la ville	<input type="checkbox"/>				
Reconversion et transfert de la main d'œuvre au secteur minier ou autres	<input type="checkbox"/>				
Développer le secteur récréo-touristique	<input type="checkbox"/>				
Freiner l'exode de la population	<input type="checkbox"/>				
Autre action (proposez).....	<input type="checkbox"/>				

27. Actuellement quel est le premier besoin ?

- a) Personnel.....
- b) De votre famille ou ménage
- c) De votre ville de Lebel-sur-Quévillon.....

28. Y-a-t-il un autre besoin collectif à Lebel-sur-Quévillon que vous trouvez utile de mentionner et dont on n'a pas cité ci-dessus?

.....

29. Selon vous, quel est le secteur d'avenir pour Lebel-sur-Quévillon?

- La forêt
- Les mines
- La forêt et les mines
- Les activités récréo-touristiques
- Les services publics pour le Nord-du-Québec
- La deuxième et la troisième transformation
- Le développement durable (Plan Nord)
- Autre (spécifiez).....
- Il n'y a pas d'avenir pour Lebel-sur-Quévillon
- Ne sait pas

30. Quelle est votre appréciation par rapport aux affirmations suivantes

Les affirmations	Tout à fait en accord	En accord	En désaccord	Tout à fait en	Ne sait pas
Je l'intention de déménager	<input type="checkbox"/>				
Si je déménageais, je ne le regretterai pas	<input type="checkbox"/>				
Il est très difficile de trouver un travail en région	<input type="checkbox"/>				
Les habitants sont bien informés de tout ce qui se passe à Lebel-sur-Quévillon	<input type="checkbox"/>				
Il y aura une reprise des activités économiques à Lebel-sur-Quévillon	<input type="checkbox"/>				
Le conseil municipal est actif dans les démarches visant la redynamisation de la ville	<input type="checkbox"/>				
Depuis la fermeture de Domtar, on a l'impression que le gouvernement a abandonné la population	<input type="checkbox"/>				
Depuis qu'on vit la crise économique ici, les citoyens sont plus solidaires	<input type="checkbox"/>				
Les bénévoles sont essouffés à Lebel-sur-Quévillon	<input type="checkbox"/>				
Seul le gouvernement provincial peut sortir la ville de la crise qui sévit depuis quelques années	<input type="checkbox"/>				
Seul le gouvernement fédéral peut sortir la ville de la crise qui sévit depuis quelques années	<input type="checkbox"/>				

31. Quels est le niveau d'importance de chacun des obstacles suivants au développement de votre ville?

Les obstacles potentiels	Très important	Important	Moins Important	Pas du tout important	Ne sait pas
Les lois et les règlements sont inappropriés	<input type="checkbox"/>				
Le manque des ressources humaines et financières consacrées au développement local	<input type="checkbox"/>				
Le faible dynamisme de la population locale. On attend que les solutions viennent d'ailleurs	<input type="checkbox"/>				
Le manque d'entrepreneurship	<input type="checkbox"/>				
L'insuffisance de l'appui gouvernemental	<input type="checkbox"/>				
Le manque de possibilité de diversification économique	<input type="checkbox"/>				
Le manque de leaders	<input type="checkbox"/>				
Le manque de promoteurs	<input type="checkbox"/>				
Le peu de réseautage	<input type="checkbox"/>				
Le manque d'idées ou de projets intéressants	<input type="checkbox"/>				
La dépendance aux ressources naturelles	<input type="checkbox"/>				

32. Nous vous prions de formuler tout autre commentaire concernant la vie et l'avenir de Lebel-sur-Quévillon

.....

.....

Nous vous remercions pour votre collaboration

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

(Appendice à la Politique d'éthique de la recherche impliquant des êtres humains de l'UQAT)

Titre du projet de recherche

Enquête sur le portrait socioéconomique actuel des habitants de la ville de Lebel-sur-Quévillon

Nom des chercheurs et leur appartenance

1. Augustin Ependa, UER développement humain et social, UQAT
Professeur-chercheur à la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités

Commanditaire ou source de financement :

Société de développement économique de Lebel-sur-Quévillon (SDE-LSQ)

Durée du projet : 30 avril 2009 – 30 juin 2009

But de la recherche est de faire un portrait de la population de Lebel-sur-Quévillon pour connaître ses atouts humains. En fait, depuis quelques années et plus particulièrement avec la fermeture récente de l'usine Domtar, la ville fait face à des défis importants au plan socioéconomique. Ce portrait est très utile, car avant de penser à des projets de revitalisation ou à la redynamisation de la communauté, il faut avoir une idée sur la principale ressource du milieu qui est sa population.

Financièrement, la recherche sera supportée par la Société de développement de la ville. Le chercheur de la Chaire Desjardins s'y impliquera à titre bénévole et ce, dans le cadre de ses services à la collectivité.

Quant à la façon dont les personnes seront choisies, il est prévu que la sélection se fasse sur la base du volontariat, c'est-à-dire tous les habitants seront appelés à répondre au sondage par questionnaire, sans obligation de la part du répondant ou de la répondante.

Description de votre participation à la recherche

Dans le cadre de cette recherche, vous (participant-e) aurez à assister à une séance de discussion où il vous sera demandé, par un agent de recherche, de donner des opinions sur atouts, sur la situation actuelle et à venir de la ville. Cela se fera dans le cadre de ce qu'on pourrait appeler aussi un sondage individuel.

Relativement à cette participation, la durée du sondage auto-administré devra varier entre 45 minutes et 90 minutes.

Description des inconvénients et de la gêne à participer à la recherche

Pour ce qui est des inconvénients éventuels, nous estimons que la participation de chaque personne implique d'abord qu'elle consacre du temps à répondre aux questions qui seront posées. De plus, la personne devra partager ses avis sur les répercussions positives ou négatives des défis sociaux et économiques locaux. Par conséquent, il peut arriver qu'un(e) participant(e) éprouve un certain malaise à répondre à certaines questions ou à partager certains points de vue personnels. Toutefois, vous pouvez en tout temps décider de ne pas répondre à des questions.

Description des avantages à participer à la recherche

Comme il s'agira d'un questionnaire de sondage, l'avantage est qu'en général les répondant-e-s peuvent échanger librement avec l'agent de recherche sur des sujets ou des questions qui les intéressent. Ce faisant, elles vont se sentir utiles en participant à une démarche ne visant que l'amélioration du mieux-être des habitants de la ville de Lebel-sur-Quévillon.

Description des mesures et des engagements à la confidentialité

La Chaire Desjardins et la Société de développement économique de Lebel-sur-Quévillon s'engagent formellement à garantir la confidentialité de toute information que chacun des participants leur communiquera. De même, elles tiennent à garantir que les échanges lors et opinions resteront confidentiels. En fait, ce ne sont que les membres de l'équipe de recherche qui y auront accès. Au moment de la transcription, l'équipe de recherche prendra la précaution de n'inclure aucune information qui permettrait d'identifier un participant et, une fois cette transcription vérifiée, les données du sondage seront conservées avec soin dans un local verrouillé à la Chaire Desjardins en développement

des petites collectivités de l'UQAT et ce, sans diffusion d'aucune sorte. Après publication du rapport final, c'est-à-dire dans un an, ces données seront détruites.

De plus, notre équipe de recherche s'engage également à assurer l'anonymat au moment de la diffusion des résultats qui, eux, ne comporteront que des indicateurs de tendance centrale, des mesures synthétiques et globalisantes.

Coûts et rémunération

Les personnes qui participeront au sondage le feront sur une base volontaire et sans rémunération.

Commercialisation des résultats et/ou conflits d'intérêts

Notre équipe de recherche est rattachée à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. L'éthique de la recherche dans cette institution ne permet pas une commercialisation des résultats, ni un conflit d'intérêt. Conséquemment, la recherche ne conduira à aucune commercialisation des résultats ni à un conflit d'intérêt.

Diffusion des résultats

À la fin du projet de recherche, l'équipe produira un rapport de l'étude dont un exemplaire sera déposé au Conseil municipal, à la Société de développement économique de la ville et un autre à la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités qui, à son tour, fera parvenir un exemplaire à chacun des participants s'ils désirent le recevoir.

La participation dans une recherche est volontaire

La signature du participant ou de la participante atteste que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation à cette recherche scientifique. Cette signature indique aussi que vous acceptiez d'y participer sans contrainte. Toutefois, elle ne signifie pas que vous permettez d'aliéner vos droits et de libérer le chercheur de ses responsabilités professionnelles. Dans toutes les circonstances, vous êtes entièrement libre de vous retirer en tout temps de l'étude sans aucune conséquence pour vous. Évidemment, votre participation doit être aussi éclairée que votre décision initiale. Ce qui fait que vous avez le plein droit de connaître tous les tenants et aboutissants au cours du déroulement de la recherche. En conséquence, vous ne devez pas hésiter à demander des

éclaircissements supplémentaires au cours du projet. Pour tout renseignement sur cette recherche, vous pouvez communiquer avec la personne suivante :

1. Denis Lemoyne (SDE-LSQ), Tél. (819)755-4225
2. Augustin Ependa (UQAT), Tél. (819) 762-0971 poste 2032

Pour tout renseignement supplémentaire concernant vos droits, vous pouvez vous adresser au :

Denis Lemoyne
 Directeur général
 Société de Développement Économique
 Lebel-sur-Quévillon
 107, Principale Sud, C.P. 670
 Lebel-sur-Quévillon (Québec) J0Y 1X0
 Tél: 819-755-4225

Signatures

Nom du participant ou tiers autorisé (lettres moulées)

Signature

Date

Ce consentement était obtenu par :

Nom du chercheur ou agent de recherche

(Nom en lettres moulées)

Signature

Date

Veillez conserver un exemplaire de ce formulaire pour vos dossiers.